



Maison Botanique

CENTRE EUROPÉEN DES TROGNES - ATELIER VIVANT

Association Maison Botanique-Atelier Vivant – rue des écoles – 41 270 BOURSAY, tél. 02 54 80 92 01, fax. 02 54 80 78 70
Courriel : contact@maisonbotanique.com, site internet : www.maisonbotanique.com

FICHE D'INSCRIPTION à l'Atelier Vivant

Je, soussigné(e),

Adresse :

Téléphone(s) :

- inscris mon (mes) enfant(s) à l'Accueil de Loisirs « ATELIER VIVANT », organisé par l'association « MAISON BOTANIQUE »,

NOMS et prénom(s) de(s) l'enfant(s) :

Pour le(s) jour(s) suivant(s) :

- accepte que mon (mes) enfant(s) nommé(s) ci-dessus, adhérent(s) à l'association, soi(en)t transporté(s) en voiture particulière ou en mini-bus lors des sorties exceptionnelles programmées ou non, oui non

- accepte que mes enfants soient pris en photos (celles-ci pourront-être diffusée par la Maison Botanique : exposition, communication, internet...) : oui non

- m'engage à fournir les documents relatifs à la santé nécessaires à la vie en collectivité et au centre d'accueil : joindre : **la fiche sanitaire dûment remplie et une copie du carnet des vaccinations. **OBLIGATOIRE****

- déclare être allocataire :

au régime général et assimilés : **CAF** – quotient familial : ([Joindre l'attestation CAF](#))

au régime **MSA** – quotient familial :

Date :

Signature :

BULLETIN D'ADHESION

Mme, M., Prénom, Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Courriel :

Accepte de recevoir les informations de la Maison Botanique par mail : OUI NON

Adhésion : Individuelle : 15 €

Famille : 23 € (nombre de personnes composant la famille :))

Bienfaiteur : 50 € (nombre de personnes composant la famille :))

PAIEMENT PAR

CHEQUE

ESPECES

Date :

Signature :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
 MEDICAMENTEUSES oui non
 AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
 Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :



REGLEMENT INTERIEUR

ACCUEIL DE LOISIRS ATELIER VIVANT

Généralités

L'accueil de loisirs « Atelier Vivant », agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, accueille sur le temps extrascolaire les enfants de 3 à 13 ans. La CAF participe au financement de la structure. Cet accueil n'est pas une « garderie », mais une structure qui prend en compte des exigences pédagogiques spécifiques inscrites dans le projet éducatif de la Maison Botanique.

Inscription

- **Périodes d'ouvertures :**
 - ouverture la première semaine des vacances scolaires de la zone B pour les vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint.
 - Ouverture 3 semaines en juillet pour les vacances d'été.
- **Les inscriptions sont ouvertes dès la diffusion du programme de l'Atelier Vivant** par mail à la liste des familles abonnées et sur le site internet de la Maison Botanique. Une liste d'attente est constituée dès que les inscriptions sont complètes.
- **Le traitement des demandes d'inscription se fait par ordre d'arrivée des dossiers** et sans notion géographique, dans la limite des places disponibles.
- Les documents d'inscriptions sont envoyés par mail aux familles et sont téléchargeables sur le site internet de l'association.
- L'inscription sera validée sous réserve que le demandeur soit à jour de ses règlements de factures concernant le centre de loisirs.
- **Les délais de prévenance pour annuler une inscription sont de 5 jours ouvrés**, ce qui laisse plus de temps au/à la directeur.ice de l'accueil pour informer les familles de la place à nouveau disponible, et pour ajuster le nombre de repas auprès du traiteur.

Documents à joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- Bulletin d'inscription
- Adhésion annuelle à l'association Maison Botanique-Atelier Vivant
- Attestation de quotient familial CAF (à télécharger sur votre compte personnel CAF)
- Fiche sanitaire de liaison
- Copie des pages vaccinations du carnet de santé

Encadrement

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, l'équipe est composée de personnel qualifié et diplômé.

Accueil

Le.s parent.s ou autre personne accompagnant Les enfant.s devront émarger une feuille de présence, le matin et le soir. Les parents devront signer une décharge si une autre personne vient chercher les enfants à la sortie de l'accueil de loisirs (grands-parents, amis...).

➤ **Horaires d'accueil et de départ :**

- De 8h30 à 10h le matin
- De 16h30 à 18h le soir.

Comportement

Le respect mutuel des adultes et des enfants présents est indispensable pour la sécurité morale et physique de tous.

Tout manquement et débordement, toutes violences physiques ou morales ou comportements inadaptés seront sanctionnés par le/la directeur.ice et pourront entraîner une exclusion.

Tarifs

Le prix de la journée à l'Atelier Vivant comprend le repas, le goûter et les temps d'activités.

Quotient familial (voir avec la CAF)	inf. à 800	entre 800 et 1200	sup. à 1200
Tarif à la journée (repas et goûters inclus)	16€/ jour	17€/ jour	18€/ jour

- **Les tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial CAF.**
- **Dégressivité de 10%** si l'enfant est inscrit la semaine complète ou si plusieurs enfants d'une même famille sont inscrits ensemble.
- **Dégressivité de 50%** pour un.e salarié.e de la Maison Botanique qui inscrit son enfant à l'Atelier Vivant.
- Les réductions de tarifs sont non cumulables.
- La journée sera facturée complète même si l'enfant n'est présent qu'une demi-journée.
- En cas d'absence due à l'état de santé de l'enfant (maladie, hospitalisation) et sur présentation d'un certificat médical, les jours d'absence ne seront pas facturés.
- **Le règlement sera à effectuer à réception de la facture au début du séjour,** par virement, espèces ou chèque à l'ordre de la Maison Botanique.

